

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

SASKATCHEWAN—L'EXTENSION DE LA PORTÉE
DES RÉGIONS DÉSIGNÉES

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Expansion économique régionale, je voudrais poser ma question à son secrétaire parlementaire. Le secrétaire parlementaire pourrait-il dire à la Chambre si on a pris une décision au sujet des propositions formulées récemment, d'étendre la portée des régions désignées de la Saskatchewan en vertu de la loi sur les subventions au développement régional. Si oui, pourrait-il dire quelle a été cette décision?

M. l'Orateur: Je tiens à rappeler ce qu'on a déjà dit à d'autres occasions: les renseignements de ce genre doivent être donnés sous forme de déclaration à l'appel des motions, ou la question peut être inscrite au *Feuilleton*. Le ministre pourrait répondre s'il s'agit d'une question particulièrement urgente.

M. Burton: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement et j'aimerais signaler que cette question a évolué depuis que la Chambre en a été saisie. C'est une question urgente et j'espérais que le secrétaire parlementaire pourrait y répondre.

M. Martin P. O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion régionale): Je la signalerai au ministre.

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, le ministre du Travail pourrait-il nous indiquer s'il est permis d'espérer un règlement rapide de la grève des débardeurs de Vancouver.

Une voix: Elle est terminée.

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): La grève a pris fin vendredi et les débardeurs ont repris le travail samedi.

LA VENUE DE LA REINE

L'OCTROI POSSIBLE D'UNE AMNISTIE À
CERTAINS DÉTENUS

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, avant de poser ma question au solliciteur général, je dois peut-être expliquer qu'ayant passé la semaine dernière dans ma circonscription, le renseignement que je vais demander a peut-être été fourni à la Chambre. Comme Sa Majesté compte venir au

[M. l'Orateur.]

Canada cette année, le gouvernement songe-t-il à user de la prérogative royale pour accorder une amnistie spéciale à des détenus des prisons fédérales?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Non, monsieur l'Orateur. Je vais étudier les instances du député, mais je n'ai rien à ajouter à la réponse que j'ai fournie il y a huit ou dix jours.

L'IMMIGRATION

L'EXPULSION DE DÉSERTEURS DES FORCES
ARMÉES DES É.-U.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au solliciteur général. Le ministre a-t-il terminé l'enquête sur les allégations concernant des actes répréhensibles commis par des agents de la Gendarmerie royale lors de l'expulsion de trois Américains le 25 janvier dernier?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Non.

M. Nystrom: Le ministre peut-il dire à la Chambre quand il compte le terminer?

L'hon. M. McIlraith: J'espère recevoir le rapport d'ici quelques jours. Le plus tôt sera le mieux. Toutefois, tant que nous n'aurons pas trouvé tous les témoins, il est inutile de faire des prédictions.

M. Nystrom: Le ministre s'engage-t-il à faire une déclaration à l'appel des motions à la Chambre, lorsque le rapport sera terminé?

L'hon. M. McIlraith: J'ai déjà dit en réponse à la question soulevée par le député il y a quelques jours que je répondrais à ses questions. La nature de la réponse et l'opportunité d'une déclaration à l'appel des motions ou à un autre moment dépendront des renseignements obtenus.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): En disant qu'il s'efforçait de trouver les divers témoins, le ministre donnait-il à entendre que les trois personnes qui auraient été expulsées illégalement seront interrogées comme témoins possibles, ou que leur version de l'affaire sera revue et examinée?

L'hon. M. McIlraith: Il est très douteux que nous puissions les interroger, mais je devrais ajouter que je suis bien sûr que le très honorable représentant serait le premier à me prendre à partie si je tentais de présenter un rapport incomplet à la Chambre.